



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ÉCOLE Ernest RENAN
1 rue de la Pie – Oasis
CASABLANCA - MAROC
☎ 000 212 (0)5 22 25 04 16
E-Mail : ecole.renan@ienmaroc.org



Conseil d'École

Jeudi 24 mars 2022

Membres présents :

Directeur de l'école : Sébastien GALARD

Secrétaire de Direction : Catherine BORNE

Enseignants :

MS : BRILLANT Nadège – BENCHEKROUN Ghita : excusée chute le matin en classe

GS: GODIN Emilie

CP : OUAZZANI Safia- RAJIB Sophie- DUPLAND Corine

CE1 : BRILLANT Olivier

CE2 : BENJELLOUN TOUIMI Mouna- BOUSQUET Marie Laure

CM1: BOUKACHABA Houda

CM2: BENMAMMASS Naima- MEDDEB Elodie

Professeurs de langue arabe : FAHRAOUI Ramsiss – LGHABA Tarik- BELFAKIH Youssef

Parents d'élèves élus au Conseil d'École :

PEEP : BENDRA Sarah- GOUBEAU Céline- IRAQI Hind- JESTIN Nadia- Saoussane DIOURI
TAHAA- Lamia LAHLOU SHAISSAH

UCPE : SENHAJI Aïcha- BENNANI BENNIS Kenza-SABRI Bouchra- SRAIRI Asmaa- PONSONNET
Marion- BOUFTAS Karima

APEEF: SBIYAA Kaoutar – HZAINÉ Marja-

Mme la Vice Consule de France: Mme DE CARO

Membres excusés :

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia : Stéphane SACHET

Monsieur le Directeur général : Samuel BTSCHE

Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale : Georges ALZINA

Monsieur le Consul Général de France : Serge MUCETTI



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ÉTRANGER
ÉCOLE Ernest RENAN
1 rue de la Pie – Oasis
CASABLANCA - MAROC
☎00 212 (0)5 22 25 04 16
E-Mail : ecole.renan@ienmaroc.org



Ordre du jour :

1. DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE
2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS D'ECOLE DU 15/11/2021
3. VALIDATION DES HORAIRES DE L'ECOLE A PARTIR DU 07/03/2022
4. PROCÉDURES D'ADMISSION ET DE TRANSFERT POUR LA RENTRÉE 2022/2023
5. AMÉNAGEMENTS DURANT LA PÉRIODE DE RAMADAN
6. PROJETS ET PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES
7. CANTINE ET GARDERIES
8. QUESTIONS DIVERSES



La séance est ouverte à 18H10

1. DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Secrétaires de séance : Catherine BORNE, Mme IRAQI, Mme PONSONNET, Mme SBIYAA

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15/11/2021

Approbation du compte rendu du conseil d'école du 15/11/2022 : à l'unanimité

3. VALIDATION DES HORAIRES DE L'ECOLE A PARTIR DU 07/03/2022

En concertation avec les APE, les horaires de classe mis en place depuis la rentrée du 7 mars 2022 sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15-12h15	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
14h00-16h30	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE

Validation de ces horaires par le conseil d'école : à l'unanimité

4. PROCEDURES D'ADMISSION ET DE TRANSFERT POUR LA RENTREE 2022/2023

Les demandes d'admissions se sont effectuées, comme chaque année, en ligne sur l'application efmarrac : <http://www.efmaroc.org/> rubrique « admissions ». Le [Guide des admissions 2022/2023](#) est maintenant visible directement sur la plateforme et les parents doivent certifier avoir bien lu la procédure avant de créer un dossier.

Calendrier général :

- Du 1^{er} décembre 2021 au 1^{er} février 2022 : demandes d'admissions en ligne pour les admissions sur test et sur examen du parcours scolaire
- Du 1^{er} décembre 2021 au 8 mars 2022 : demandes d'admissions en ligne pour les admissions des élèves prioritaires
- Vendredi 18 mars 2022 : tests d'entrée Maternelle et CP
- Vendredi 25 mars 2022 : commission d'examen des parcours scolaires
- Jeudi 14 avril 2022 : affichage des affectations dans les établissements

Commissions :

- Transferts CM2/6ème
- Transferts de la MS au CM1
- Dérogations de langue arabe



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ÉTRANGER
ÉCOLE Ernest RENAN
1 rue de la Ple – Oasis
CASABLANCA - MAROC
☎00 212 (0)5 22 25 04 16
E-Mail : ecole.renan@ienmaroc.org



- Affectations des élèves

Les parents pointent du doigt le problème des programmes d'enseignement de la langue arabe. Les demandes de dérogation sont le résultat d'un clivage énorme entre primaire et collège en matière d'enseignement. Le Directeur rappelle que pour toutes les langues vivantes le niveau attendu en fin de sixième est le niveau A1.

Notification des admissions et affectations :

Dans un délai de 48h après affichage dans les établissements, les familles des enfants admis recevront un courriel à l'adresse mail utilisée pour établir le dossier d'admission. Après acceptation de l'affectation l'inscription devra être finalisée auprès de l'établissement : règlement des DPI, dépôt de la version papier du dossier et des pièces administratives dans l'établissement d'affectation.

5. AMÉNAGEMENTS DURANT LA PÉRIODE DE RAMADAN

En concertation avec les APE, il a été décidé de ne pas apporter de modifications aux horaires de classe durant la période de Ramadan.

Plusieurs raisons à cela, il est difficile de réduire la pause méridienne sans perturber le fonctionnement des services de cantine et il ne semble pas souhaitable de modifier à nouveau les emplois du temps des élèves.

Les horaires de garderies seront modifiés comme suit :

- La garderie du matin débutera à 7h45
- La garderie du soir se terminera à 17h00
- Les ateliers périscolaires seront suspendus pendant cette période

Mise en place de solutions alternatives de panier repas sur la pause méridienne pour les élèves non-inscrits aux cantines :

- Midis gourmands pour la PEEP
- Cantine Ramadan UCPE

La question est posée par des parents d'élèves à savoir si des enfants qui jeunent peuvent rester à l'école entre midi et 14H.

Le Directeur demande à être informé si une telle situation se présentait car il contactera la famille pour convenir avec elle des mesures à prendre en cas de fatigue ou de malaise de l'enfant à l'école.

Validation de ces aménagements par le conseil d'école : à l'unanimité

6. PROJETS ET PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES

Le projet d'école :

Axe 1 : Le langage oral

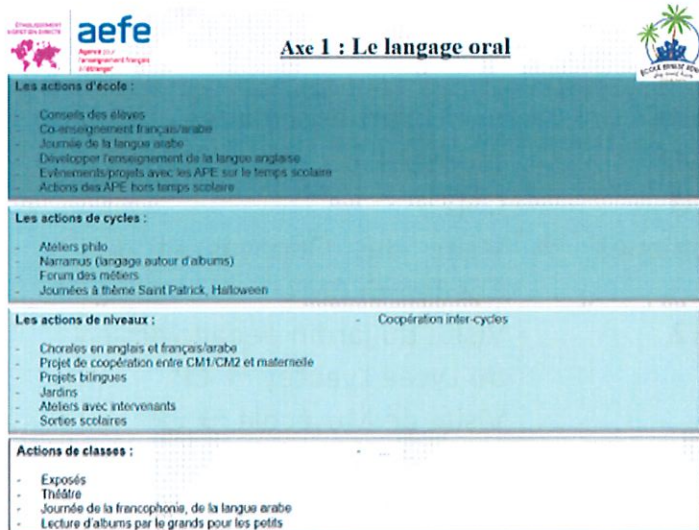
Devenir actif dans les échanges verbaux
Adapter son intervention en fonction des effets attendus
Développer l'expression orale dans les langues vivantes

Axe 2 : La maîtrise de la langue au service des écrits

Enrichir les structures syntaxiques
Produire/enrichir/corriger ses écrits
Maîtriser l'écrit pour comprendre et interpréter

Axe 3 : La gestion des difficultés et des élèves à besoins particuliers

Améliorer la prise en compte de la diversité des élèves
Communiquer avec les partenaires éducatifs
Améliorer la gestion des conflits



Axe 1 : Le langage oral

Les actions d'école :

- Conseils des élèves
- Co-enseignement français/arabe
- Journée de la langue arabe
- Développer l'enseignement de la langue anglaise
- Événements/projets avec les APE sur le temps scolaire
- Actions des APE hors temps scolaire

Les actions de cycles :

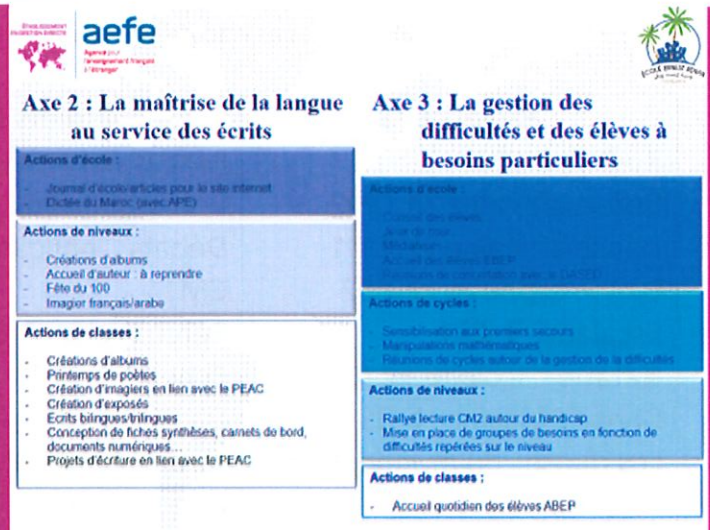
- Ateliers philo
- Narramus (langage autour d'albums)
- Forum des métiers
- Journées à thème Saint Patrick, Halloween

Les actions de niveaux : - Coopération inter-cycles

- Chorales en anglais et français/arabe
- Projet de coopération entre CM1/CM2 et maternelle
- Projets bilingues
- Jardins
- Ateliers avec intervenants
- Sorties scolaires

Actions de classes :

- Exposés
- Théâtre
- Journée de la francophonie, de la langue arabe
- Lecture d'albums par les grands pour les petits



Axe 2 : La maîtrise de la langue au service des écrits

Actions d'école :

- Journal d'école/articles pour le site internet
- Dictionnaire du Maroc (avec APE)

Actions de niveaux :

- Créations d'albums
- Accueil d'auteur : à reprendre
- Fête du 100
- Imagier français/arabe

Actions de classes :

- Créations d'albums
- Printemps de poètes
- Création d'imagiers en lien avec le PEAC
- Création d'exposés
- Écrits bilingues/trilingues
- Conception de fiches synthèses, carnets de bord, documents numériques...
- Projets d'écriture en lien avec le PEAC

Axe 3 : La gestion des difficultés et des élèves à besoins particuliers

Actions d'école :

- Ateliers de médiation
- Ateliers de médiation
- Ateliers de médiation
- Ateliers de médiation
- Ateliers de médiation

Actions de cycles :

- Sensibilisation aux premiers secours
- Manipulation mathématiques
- Réunions de cycles autour de la gestion de la difficulté

Actions de niveaux :

- Rallye lecture CM2 autour du handicap
- Mise en place de groupes de besoins en fonction de difficultés repérées sur le niveau

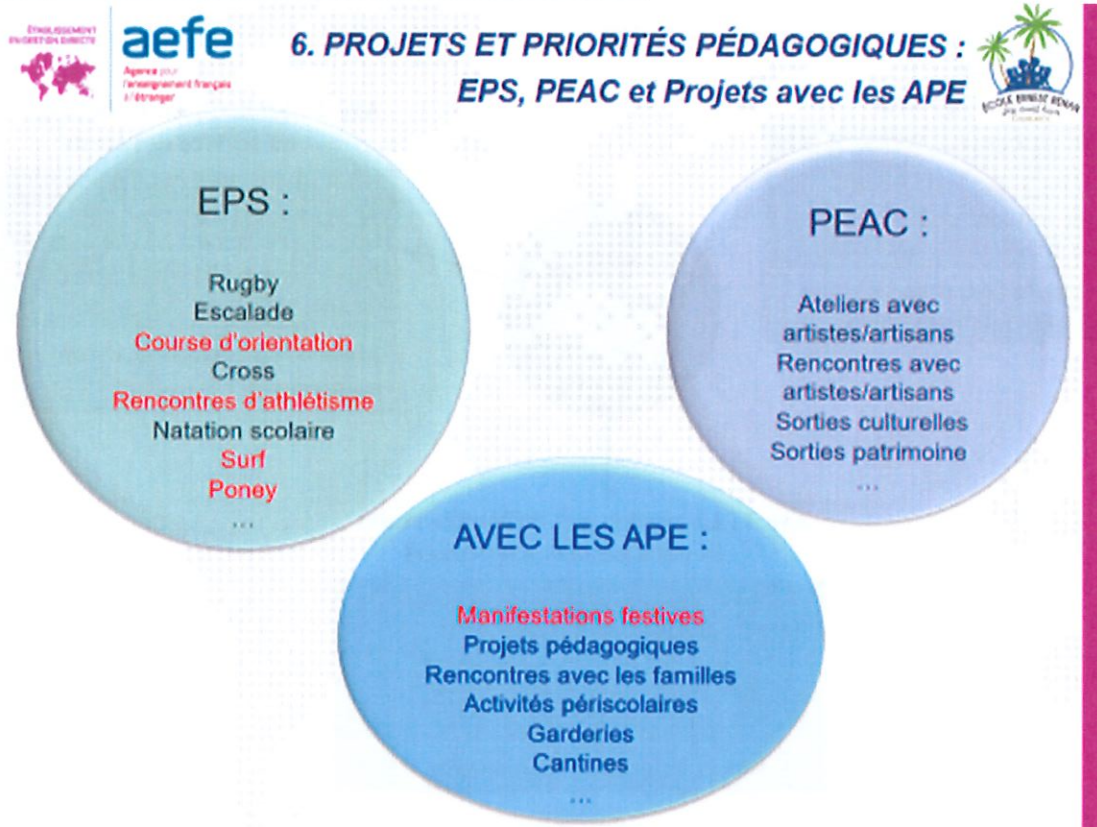
Actions de classes :

- Accueil quotidien des élèves ABEP

De nombreuses actions en lien avec ce projet d'école ont été fortement perturbées depuis deux ans.

Depuis la rentrée du 7 mars 2022, la stabilisation de la situation sanitaire et la reprise d'un fonctionnement proche de la normale nous ont permis de relancer la dynamique de nombreux projets notamment dans le domaine de l'EPS, du parcours éducatif artistique et culturel et avec les APE.

EPS, PEAC, sorties scolaires et projets avec les APE :



En rouge les actions qui n'ont pas encore été relancées.

Projets EPS	Projets PEAC	Sorties scolaires
Rugby → CM2	Percussions → CM2	Journées du patrimoine →
Danse africaine → CM2	Percussions → CM1	CM2
Danse africaine → CM1	Débats philosophiques →	Visite des Oudayas et du
Danse capoeira → CE2	CM1	Chellah → CM1
Escalade → CE1	Percussions → CE2	Visite du jardin pédagogique
Natation scolaire → CP	Echecs → CE1	du Lycée Lyautey → CP
Danse africaine → GS	Dessin → CP	Visite de Musécole → CP
Les danses du monde → GS	Jardinage → CP	Visite de Musécole → GS
Cirque → MS	Cirque → MS	Visite de Musécole → MS
Danse → MS	Modelage → MS	



Un artiste Sami SNOUSSI sera en résidence à l'école 2 jours au mois d'avril pour réaliser une fresque sur un mur de l'école pour les 100 ans du lycée Lyautey. Les enfants pourront le voir travailler.

Gestion des difficultés scolaires et suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers :

Les aides pédagogiques peuvent être de deux types :

- Au sein de la classe : différenciation pédagogique, outils d'aide, simplification, groupes de besoin...
- Lors du co-enseignement : un enseignant en plus dans la classe ou un enseignant prenant en charge quelques élèves d'un niveau présentant une difficulté commune

Depuis la rentrée de septembre la priorité a été mise, sur la prise en charge de groupes de besoins ou d'ateliers de remédiation durant les heures où les enseignants n'ont pas la charge de leur classe (classes prises en charge par les enseignants de langue arabe).

Compétences ciblées :

MS : Enrichissement du lexique, compréhension/expression orale, motricité fine et globale et correspondances capitales/scripts

GS : langage oral et compréhension

CP : correspondance et mémorisation graphème/phonème

CE1 : lecture, fluence

CE2 : comprendre l'implicite en lecture, résolution de problèmes à étapes et lecture à voix haute

CM1 : Expression orale et production écrite, numération, mémorisation de l'orthographe des mots et catégorisation des mots

CM2 : Résolutions de problèmes complexes, lecture fluidité et compréhension, production écrite

Lorsque ces aides ne suffisent pas les enseignants peuvent rédiger un document de liaison avec le DASED (Dispositif d'Aide aux Elèves en Difficulté) afin que ses membres apportent un autre regard sur l'élève.

Composition du DASED :

- **Mme Charafa Diouri** - Enseignante ressources présente sur l'école une journée et deux matinées
- **Mme Géraldine Manneval** – Psychologue scolaire présente sur l'école un après-midi

Elles sont également présentes en fonction des besoins et à toutes les réunions de suivi des élèves.

Leurs actions :

- Observation en classe
- Entretien avec l'enseignant
- Entretien avec les parents
- Orientation vers des professionnels extérieurs
- Bilan ou évaluation
- Aide à la rédaction d'un PPRE

Dispositifs d'aides aux élèves disponibles :

- Suivi régulier avec la famille



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ÉCOLE Ernest RENAN
1 rue de la Pie – Oasis
CASABLANCA - MAROC
☎ 000 212 (0)5 22 25 04 16
E-Mail : ecole.renan@ienmaroc.org



- Différenciation des apprentissages
- Adaptations pédagogiques
- Ateliers de remédiation
- Activités pédagogiques complémentaires (APC)
- Groupes de besoin (dans le cadre des APC ou non)
- Aménagement du temps de présence
- Accompagnement humain

PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) : Action spécifique d'aide, intensive et de courte durée, à destination d'élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences du socle commun. Il nécessite un engagement écrit entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique.

Lorsque ces dispositifs et ces actions ne montrent pas d'effets ils sont alors analysés au cours d'une équipe éducative.

Equipe éducative : Elle est réunie par le Directeur pour l'examen de la situation d'un élève qu'il s'agisse de l'efficacité scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

Composée du Directeur de l'école, le ou les maîtres, les parents concernés, la psychologue scolaire, l'enseignante spécialisée, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, les professionnels de santé.

Elle peut amener à la demande de mise en place d'un PPS ou d'un PAP.

PAP (plan d'accompagnement personnalisé) : ce dispositif s'adresse aux élèves présentant des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...). Il vise à leur apporter les aménagements et adaptations pédagogiques spécifiques dont ils ont besoin pour le bon déroulement de leur scolarité.

PPS (projet personnalisé de scolarisation) : définit les modalités d'aménagement de la scolarité des élèves porteurs de handicaps et les actions répondant à des besoins particuliers. Il précise si l'élève a besoin d'être accompagné par une personne en charge de l'aide humaine et de matériel pédagogique adapté.

Ces deux derniers projets doivent être validés par le médecin scolaire.

Quelques chiffres :

58 élèves concernés par des dispositifs spécifiques : 12 PPS (situations de handicap) dont 11 avec accompagnement humain, 9 PAP (troubles des apprentissages), 11 PPRE (difficultés d'apprentissages), 26 PAI (troubles de la santé).

Réunions de suivi des élèves :

- 18 Equipes Educatives
- 11 Equipes de Suivi de Scolarisation (PPS)
- 9 Réunions de renouvellement ou de mise en place de PAP
- 16 Rendez-vous de renouvellement ou mise en place des conventions d'accompagnants



- 2 réunions d'accélération de scolarité

Charafa DIOURI et Géraldine MANNEVAL sont présentes au EE et ESS.

Intervention de Mme DIOURI :

Un groupe de travail est mis en place sur le pôle concernant l'école inclusive pour améliorer les conditions d'accueil. Un guide concernant l'école inclusive est en cours de réalisation pour permettre pour faciliter aux parents. Une action sur l'école inclusive a été mise en place le 21 mars au sein de certaines classes : le port de chaussettes dépareillées. Des enfants d'une classe concernée sont passés dans les autres classes pour sensibiliser les élèves en leur expliquant ainsi la différence. Les enfants ont besoin de comprendre et sont empathiques.

Le gros problème des familles est de trouver des AVS. C'est très difficile, on peut les aider au mieux par rapport au référentiel dont on dispose mais lorsque les demandes sont en cours d'année la difficulté est plus importante. Autre point important pour le recrutement c'est le salaire qui est un facteur déterminant pour l'engagement de l'AVS.

Mme DE CARO, Vice Consule, intervient pour indiquer que tous les parents d'enfants français peuvent faire une demande auprès de la MDPH et bénéficier d'une subvention.

D'autre part, pour certaines familles expatriées arrivant au Maroc avec des enfants en situation de handicap, nous essayons de les aider via les différentes associations établies sur Casablanca. Il y a au sein du Consulat de France un service d'action sociale qui gère ces dossiers et ces situations diverses qui nécessitent un traitement au cas par cas.

7. CANTINE ET GARDERIES

Cantine :

La cantine a été installée cette année suite à une forte demande des familles depuis plusieurs années. Des dysfonctionnements ont été repérés au début de la mise en place et notifiés à notre prestataire :

- Quantité très importante de déchets
- Matériel inadapté
- Qualité gustative des aliments altérée par la conservation en barquettes
- Variété des menus
- Nettoyage de l'espace entre les services

Plusieurs réunions ont eu lieu afin d'avoir des retours des élèves et des parents d'élève. Ces réunions ont permis d'informer le prestataire et de réfléchir à des solutions d'amélioration.

- Réunions régulières Directeur/Newrest depuis la rentrée d'octobre
- Réunion de conseil des délégués
- Commission restauration scolaire

Un grand nombre de solutions évoquées lors de ces réunions ont été mises en place :

- Installation de fontaines à eau
- Fourniture de verres et de carafes en polycarbonates incassables

- Fourniture de plateaux alvéolés et de couverts en métal
- Mise en place d'un service au plateau et d'une conservation par bain Marie
- Augmentation du personnel du prestataire

Cela a permis des améliorations notables :

- Diminution considérable des déchets
- Amélioration de la qualité gustative
- Adaptation des portions et possibilité de resservir
- Fluidité des services
- Amélioration de l'hygiène

Le Directeur demande à ce qu'il y ait un accompagnement des enfants au moment du repas par les personnes présentes pour les inciter à manger ou les aider.

Le Directeur rappelle que les élus des APE sont invités à venir constater ces améliorations notamment concernant la qualité des repas de manière inopinée.

Des commissions sur la restauration pourraient se réunir au moins une fois par trimestre pour étudier les améliorations à apporter.

Garderies :

La situation sanitaire nous a permis de relancer les ateliers périscolaires depuis le lundi 21 mars. Concernant la récupération des enfants pour les diriger vers les différents ateliers, les gardiennes ont des listes avec les enfants de leur propre association qu'elles dirigent vers les différents ateliers.

Mme SBIYAA de l'APEEF demande à ce qu'elles aient les listes de tous les enfants participant à un atelier pour pouvoir faciliter l'orientation des enfants.

M. GALARD rappelle alors que les ateliers sont le fait des associations et non pas des garderies et que la mise en place des ateliers peut entraîner un petit temps de flottement avant que le rituel s'installe et que cela se stabilise.

Effectivement si les gardiennes avaient des listings plus complets, elles pourraient au cas par cas éventuellement aiguiller des enfants un peu perdus.

Il conviendrait pour sécuriser les enfants d'établir un point de ralliement pour chaque atelier.

8. Questions diverses

- *Concernant l'obligation du port du masque à l'école, va-t-on vers un allègement ? L'école suivra-t-elle le gouvernement marocain en cas d'allègement ou bien continuera-t-elle à imposer le masque ?*

Les protocoles sanitaires du Pôle des établissements AEFÉ en gestion directe de Casablanca-Mohammédia ont toujours suivi les évolutions des mesures et protocoles mis en place par les autorités marocaines. Ce sera le cas si des allègements étaient proposés.

- *Quel est le nombre d'inscrits au restaurant scolaire de Newrest ce trimestre et le trimestre précédent ?*



Il y a eu jusqu'à 248 inscrits au premier trimestre et 236 au second trimestre. Les inscriptions pour le troisième trimestre sont en cours. Le Directeur que la mise en place d'un espace de restauration scolaire spécifique pour les maternelles et projet avec la société Newrest.

- *Compte tenu de la modification des horaires scolaires depuis le retour des vacances d'hiver, pouvez-vous nous préciser également les nouveaux horaires de garderie?*

GARDERIE D'ENTREE DU MATIN	De 7h30 à 8h05
GARDERIE DE SORTIE DU MIDI	De 12h15 à 12h45
GARDERIE RESTAURATION SCOLAIRE	De 12h15 à 13h50
GARDERIE D'ENTREE DU MIDI	De 13h40 à 13h50
GARDERIE DE SORTIE DE L'APRES-MIDI	De 16h30 à 18h00

- *Quel est l'état d'avancement du projet immobilier relatif à la cantine scolaire à Renan ?*

Une étude de programmation a été réalisée sur l'école. La première phase des résultats de cette étude de programmation a été restituée et transmise au service immobilier de l'AEFE.

La fermeture de frontière a largement retardé la visite de de l'antenne immobilière de l'AEFE sur site, celle-ci a eu lieu le 16 mars.

Nous sommes maintenant en attente de la validation de cette étude de programmation par l'antenne immobilière et l'inscription du projet au SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière). Pour information les EGD ne peuvent pas recourir au crédit.

- *Quel est le bilan global en terme de réadaptation des élèves par rapport à la nouvelle organisation (remontées des enseignants, élèves, ...)*

Globalement ce retour à la normale est positif puisqu'il permet de reprendre un fonctionnement proche de celui que nous connaissons et donc une stabilisation. La reprise des projets, des interventions extérieures, des sorties scolaires, des groupes de besoins et de remédiation sont aussi des signes très positifs. Il reste néanmoins qu'après presque deux ans de fonctionnement en groupe restreints et avec les nombreux changements qui se sont succédé certains élèves ont besoins d'un soutien et des aides pédagogiques mises en place. Une réappropriation de certaines règles du vivre ensemble, de la gestion des conflits et des émotions est également nécessaire avec certains élèves.

- *En tenant compte de la nouvelle répartition horaire, quels seront les horaires pratiqués pendant ramadan?*

Voir point 5 du compte rendu.

- *Une visite des CM2 aux 6ème du lycée Lyautey est-elle prévue ? Si oui, à quelle période et dans quel cadre (concours de math, visite de potager, visite simple du lycée etc)?*

Un conseil école collège s'est déroulé cette semaine et une commission a été mise en place pour l'organisation de la liaison école collège. Plusieurs projets sont actuellement étudiés et en cours d'organisation :

- Organisation d'une visioconférence du CPE avec chaque enseignant de CM2 pour la passation des élèves
- Visite individualisée pour les EBEP
- Immersion des élèves de CM2 en classes de 6^{ème}

- Visite du collège pour parents et élèves
- Reprise de projets communs entre classes de CM2 et de 6^{ème} à partir de la rentrée de septembre 2022

La concrétisation de ces projets sera bien-sûr dépendante de l'évolution des conditions sanitaires.

- *Quels sont les changements organisationnels et structurels prévus par l'école suite à l'arrivée des petites sections l'année prochaine ?*

Il est prévu que les classes de PS soient installées dans les classes actuelles de GSB et GSD qui seraient transférées au rez-de-chaussée du bâtiment principal, toutes les classes de GS seraient alors alignées avec une salle de stockage du matériel commun/atelier au milieu.

Les 3 salles du rez-de-chaussée du bâtiment modulaire seront aménagées en une grande salle de 96m² (dortoir) et une salle identique à celles actuelle 48m² (salle de d'activités) communicantes.

Les trois salles de l'étage seront aménagées en deux grandes salles communicantes, une salle de réunion de 69 m² et une bibliothèque de 75m².

D'autres modifications, adaptations sont également en cours d'étude.

Une diminution de la pause méridienne sera également en réflexion ce qui pourrait décaler de 15 minutes une entrée ou une sortie des classes maternelles mais aurait l'avantage de pouvoir réduire cette pause méridienne à 1h30 pour les maternelles en maintenant la durée actuelle de 1h45 pour les autres classes.

- *Les interventions en classe (artistes, cirque, etc) vont-elles reprendre? Si oui, quel en est le programme par niveau?*

Voir point 6 du compte rendu.

- *Peut-on avoir le programme des sorties prévues par niveau (piscine, musée etc)?*

Voir point 6 du compte rendu.

Mme DE CARO prend la parole pour indiquer aux ressortissants français l'importance des élections présidentielles qui se dérouleront le 10 et le 24 avril et des élections législatives du 5 et 19 juin 2022.

L'attention des ressortissants est également rappelée concernant la nécessité d'anticiper le renouvellement de leur titre de séjour et la nécessité pour cela d'avoir un passeport en cours de validité. Elle rappelle également que le Consulat est en travaux depuis quelque temps mais reste ouvert tous les jours du lundi au vendredi sur rendez-vous et qu'il est possible de s'y rendre pour y établir une procuration sur un créneau d'une heure par jour.

Il est également rappelé que pour toute situation d'urgence, un numéro d'appel est mis en place sur le site du consulat et que toute situation peut être gérée 7 jours sur 7 et 24H sur 24H.

Fin du conseil d'école : 20H35

Secrétaire de séance

UCPE

PEEP

APEEF

Mme Catherine BORNE

Mme Marion PONSONNET

Mme IRAQI Hind

Mme SBIYAA Kaoutar

